

Comme je le rappelais lors de notre AG de juin

Les facteurs de réussite portent sur :

1. Le besoin de renouveler notre offre reproduction-sélection auprès de tous les éleveurs caprins. Le challenge est lancé avec le démarrage de Gènes Avenir depuis fin 2016. Notre objectif est bien d'apporter des solutions innovantes à tous les éleveurs caprins au travers d'une offre coordonnée entre nos métiers (ECEL, EMP, OS) sur tous les territoires et efficiente
2. Le besoin de participer à l'effort recherche et développement pour répondre aux attentes de la filière caprine et des consommateurs à savoir :
 - a. Avoir des animaux robustes qui durent longtemps dans nos systèmes d'élevages qui évoluent pour permettre de dégager du revenu pour nous éleveur tout en répondant aux attentes sociétales en intégrant de nouveaux outils de sélection tels que la génomique
 - b. Adapter les vecteurs de reproduction pour une meilleure organisation des troupeaux et de la production laitière (chevrettes, synchronisation sans hormone et poursuite de l'optimisation de la production de semences)
3. Développer de nouveaux lieux d'échanges pour co-construire les orientations génétiques avec les éleveurs, la filière, les autres espèces au travers le futur dispositif génétique...

Et enfin comme nous l'avons fait ce matin

4. Se doter d'un nouvel OS performant répondant à ces défis :

Tout d'abord aux besoins du Règlement Zootechnique Européen avec de nouvelles alliances européennes à construire

Ensuite, Un objet élargi avec la collecte de phénotypes et un nouveau Règlement Intérieur permettant de piloter chaque objet avec des commissions ad hoc

Enfin avec une Gouvernance remaniée permettant de renforcer le partenariat avec les ECEL

Nous nous sommes donc mis en situation de préparer l'avenir pour que les éleveurs caprins disposent d'un schéma de sélection performant collectivement, à l'écoute du besoin de tous les éleveurs caprins par un accès à une offre de service reproduction- sélection ad hoc

C'est une nouvelle étape franchie par les éleveurs caprins pour continuer à se doter d'un Organisme de Sélection répondant aux nouveaux défis de l'élevage

Un grand merci aux éleveurs et techniciens qui se sont impliqués pour construire ce projet :

Les éleveurs représentants FCEL : Virginie Albespy (Aveyron), Patrick Rapin (Vendée), Patrick Ribes (Ardèche), Jean-Yves Rousselot (Deux Sèvres), Sébastien Steegmans (Loir et cher)

Les éleveurs représentants les EMP Frédéric Baudy (Aveyron), Olivier Danel (Deux Sèvres), Ludovic Desphelippon (Indre et Loire), Céline Petorin (Vendée), Jean-Noël Thizy (Rhône)

Les éleveurs représentant CAPGENES : Alain Delaunay (Charente), Hervé Freyssignet (Dordogne), Thierry Gabriel (Isère), François Perrin (Indre), Yohann Renaudin (Vendée)

Les directeurs et techniciens caprins mobilisés : Nadine IDAWSKI (Saperfel), Michel Fouchet (APISDIFFUSION), Christophe LECOMTE (FCEL), Vincent LICETVOUT (TOURRAINE CONSEIL ELEVAGE) et Jean-Christophe MAYAR

Le service Juridique d'ALLICE : Laure MENARD et Stéphane DEVILLERS
Pierre FEUGAS et Odile ROUSSET du cabinet ENTRACTIVE

Et l'équipe Capgènes